

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

COMMUNE DAULINGEN

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Danièle DIETRICH
Commissaire - enquêteur

D. Dietrich

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

Article 1 er :

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Les principales caractéristiques nécessitant l'évolution du SCOT approuvé le 22 décembre 2011, sont :

- Une extension du périmètre et une recomposition des territoires du SCOT ;
- renforcer la dimension de « SCOT intégrateur »
- approfondir certains sujets stratégiques apparus depuis l'approbation (aménagement commercial, foncier d'activités, adaptation au changement climatique et à la transition énergétique)
- les évolutions du cadre juridique ;
- les enseignements de la mise en application du SCOT en vigueur.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Danièle DIETRICH
Commissaire - enquêteur
D. Dietrich

Objet de l'enquête : _____

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2023-05-01 en date du 05 mai 2023 de

M. le Maire de : Président du syndicat mixte PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau
 M. le Préfet de : et Plateau

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M Madame Danièle DIETRICH, Clerc d'avocat retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique par M. le Président du tribunal administratif ;

M _____ qualité _____
Membres suppléants : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : La durée prévue de l'enquête publique est de 35 jours du 30 mai 2023 au 03 juillet 2023.

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau, 10 rue du Zornhoff Saverne

Autres lieux de consultation du dossier : Mairies de Saverne, Dettwiller, Bouxwiller, La Petite Pierre, Drulingen, Sarre-Union

Registre d'enquête :

comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

- se - sur le site internet du PETR dans l'onglet « Enquête publique » ;
- - sur support papier, au siège du PETR et aux mairies des communes où s'est déroulée l'enquête publique (désignées à l'article 6), aux jours et heures habituels d'ouverture de l'enquête et à la Préfecture du Bas-Rhin;

Réception du public par le commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur recevra dans les locaux du PETR et dans les mairies des communes suivantes :

Mardi 30 mai 2023 de 09h à 12h au PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau à Saverne	Judi 15 juin 2023 de 14h30 à 17h30 à Drulingen
Mardi 30 mai 2023 de 15h à 18h à Dettwiller	Vendredi 23 juin 2023 de 14h à 17h à Bouxwiller
Samedi 3 juin 2023 de 9h à 12 h La Petite-Pierre	Mardi 27 juin 2023 de 16h à 19h à La Petite Pierre
Samedi 10 juin 2023 de 9h à 12h à Saverne	Lundi 3 juillet 2023 de 14h30 à 17h30 à Saverne
Judi 15 juin 2023 de 8h30 à 11h30 à Sarre-Union	

Registre ouvert le _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾ _____

6ème permanence du Jeudi 15 Juin 2023
de 14h30 à 17h30 à DRULINGEN

- consultation et prise de connaissance du SCOT
- entretien avec Madame Dietrich, Commissaire-enquêteur
- dépôt ultérieure d'un courrier explicatif concernant notre parcelle s/s à 67320 Stewille section 1 numéro 154; incluant notre demande de maintien de désignation de l'arrière du terrain (après les garages) en ZONE A.

fin de permanence à 17h40

Danièle DIETRICH
Commissaire - enquêteur

D. Dietrich

